

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 95 (1969)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1968

Sommaire

1. Avant-propos
2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
3. Activité des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblées générales extraordinaires
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérificateurs des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des ingénieurs
 - 3.7 Groupe des architectes
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission de formation postuniversitaire
 - 3.8.2 Commission des visites et conférences
 - 3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment (GTB)
 - 3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil (GTGC)
 - 3.8.5 Commission de la Série de prix
 - 3.8.6 Commission de coordination
 - 3.8.7 Commission paritaire du bâtiment
 - 3.9 Délégations de la SVIA
 - 3.10 Ecole professionnelle de la SIC
 - 3.11 Technicum du soir
4. Publications
 - 4.1 *Bulletin technique de la Suisse romande*
 - 4.2 Information interne
 - 4.3 Guides d'architecture contemporaine
5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Membres SVIA des commissions SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférence des présidents romands
 - 5.2.2 Conférence romande du génie civil
 - 5.2.3 Conférence romande du bâtiment
6. Prix et bourses SVIA
7. Secrétariat permanent
8. Rapport de gestion 1968 — Commentaires
 - 8.1 Compte de pertes et profits 1968
 - 8.2 Bilan au 31 décembre 1968
 - 8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1968
 - 8.4 Rapport de vérification des comptes. Exercice 1968
 - 8.5 Budget pour 1969

1. Avant-propos

Le rapport d'activité détaillé qui suit permettra aux membres de s'informer d'une manière complète sur les nombreuses activités de notre section. Le comité estime toutefois nécessaire de rappeler brièvement quelles sont les préoccupations d'ordre général qui ne sont pas traitées dans le présent rapport.

Notre section a collaboré activement aux études ayant conduit à la révision partielle des statuts de la société centrale, permettant dès maintenant l'admission de membres collectifs. Cette nouvelle disposition va sans doute provoquer une évolution importante.

Notre section a également contribué d'une manière efficace à l'établissement du règlement de base pour les groupes spécialisés. L'activité des groupes existants et de ceux qui vont être créés se développera sans doute largement ces prochaines années.

D'autre part, parmi les préoccupations du comité figurent, entre autres :

- les nouvelles formes d'entreprises et de collaboration entre maître de l'œuvre et entrepreneurs ;
- les nouvelles formes diverses de concours ;
- l'avenir de l'exercice libéral et non libéral de nos professions ;
- les relations avec les étudiants et les jeunes architectes et ingénieurs ;
- les problèmes des structures de notre société, en particulier de la section vaudoise ;
- la participation des membres à l'activité de la société et les services rendus par la société.

D'autres problèmes plus particuliers occupent également le comité, tels que la loi vaudoise sur la profession d'architecte, la création d'une caisse d'allocations familiales et AVS, l'assurance responsabilité civile, etc.

Lors de l'assemblée du 21 mars 1969, votre président donnera quelques indications plus détaillées sur ces différents objets.

2. Effectifs

2.1 Tableau

	Admissions	Démissions	Transferts		1968
			+	-	
Architectes	12	1	2	3	194
Ingénieurs civils	19	4	3	8	326
Ingénieurs électriciens	3	4	—	3	68
Ingénieurs mécaniciens	4	1	1	1	62
Ingénieurs chimistes	1	—	—	—	14
Ingénieurs ruraux	—	—	—	—	7
Ingénieurs agronomes	—	—	—	—	2
Ingénieurs forestiers	—	—	1	—	11
Ingénieurs physiciens	—	—	—	1	5
Géomètres	—	—	—	—	8
Géologue	—	—	—	—	1
	39	10	7	16	698

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre six membres :

MM. J. Falconnier, architecte ; O. Carroz, ingénieur civil ; J. Reymond, ingénieur civil ; A. Breuleux, ingénieur mécanicien ; E. Foretay, ingénieur électricien ; Ch. Keusch, ingénieur électricien. Notre société gardera le meilleur souvenir de ces disparus.

Ont démissionné :

MM. D. Isoz, architecte ; O. Auras, ingénieur civil ; L. Blanchard, ingénieur civil ; F. Spichiger, ingénieur civil ; A. Orlandi, ingénieur civil ; R. Cuénod, ingénieur électricien ; G. Destraz, ingénieur électricien ; E. Glaus, ingénieur électricien ; E. Grand d'Hauteville, ingénieur électricien ; J. M. Rossi, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. G. Duperrier, architecte ; C. Oyal, architecte ; J.-P. Chavaz, ingénieur civil ; R. Moreno de la Fuente, ingénieur civil ; A. Verrey, ingénieur civil ; P.-A. Berthoud, ingénieur mécanicien ; P. Cevey, ingénieur forestier.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections SIA :

MM. V. Pachitch, architecte ; R. Bachmann, ingénieur civil ; J.-F. Demont, ingénieur civil ; W. Knobel, ingénieur

civil ; J.-F. Panchaud, ingénieur civil ; Ph. Burger, ingénieur électricien ; L. Gay, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants, domiciliés à l'étranger, ont demandé à sortir de la SVIA pour devenir membres isolés :

MM. D. Hotz, architecte ; Ch.-Ed. Bachofen, architecte ; A. Ariss, ingénieur civil ; M. Hassirtzoglou, ingénieur civil ; A. Navarro, ingénieur civil ; J.-L. Willoq, ingénieur civil ; J. Martinez Vez, ingénieur électricien ; M. Protopapas, ingénieur électricien ; B. Klaiber, ingénieur mécanicien ; A. Moesinger, ingénieur mécanicien ; R. Schär, ingénieur physicien.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. K. Aellen ; J. Brugger ; H. Collomb ; L. Dusmet de Smours ; G. Gabella ; H. J. Goldmann ; M^{lle} M. Kolb ; M^{me} M. Matti ; MM. H. Matti ; G. Saulnier ; J. Suard ; B. Uygur.

Ingénieurs civils : MM. A. Ammeter ; Behzad Amir Aslani ; Behrouz Amir Aslani ; J.-F. Cevey ; J. Dalmais ; R. Dutoit ; S. Kristensen ; P.-A. Longchamp ; A. Müller ; J.-M. Narbel ; R. Neri ; J.-F. Petignat ; L. Pflug ; A. de Rham ; J.-L. Rossier ; N. Siptanos ; S. Vinnakota ; F. Vuilleumier ; J.-L. Willoq.

Ingénieurs électriciens : MM. L. Maret ; C. Richard ; A. Roesch.

Ingénieurs mécaniciens : MM. R. Beck ; Ch. Dutoit ; G. Hafner ; J. Pitteloud.

Ingénieur chimiste : M. H. G. Nielsen.

Les membres suivants font partie de la SIA depuis trente-cinq ans et sont de ce fait devenus membres émérites :

MM. Alfred Breguet, ingénieur civil ; F. Chalet, ingénieur mécanicien ; Paul Jatton, ingénieur civil ; E. de Palézieux, ingénieur électricien ; Jean Prahin, ingénieur civil ; Léo Rocco, architecte ; Alfred Rodieux, ingénieur chimiste ; René Schmid, architecte.

3. Activité des organes de la société

3.1 Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le 1^{er} mars 1968, à Pully. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967.
2. Rapport d'activité pour 1967.
3. Rapport de gestion :
 - 3.1 Comptes 1967.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1968.
 - 3.4 Cotisations 1968.
4. Elections statutaires :
 - 4.1 Election du comité de section.
 - 4.2 Election du président de la SVIA.
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.4 Vérification des comptes.

79 membres participaient à ces débats.

3.2 Assemblées générales extraordinaires

Assemblée générale extraordinaire de la SVIA du 26 janvier 1968, Lausanne

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 1966.
2. Amendement de la résolution de Montreux du 1^{er} avril 1960.
3. Convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.
4. Exercice de la profession d'architecte et d'ingénieur — information.
5. Candidature :
M. H. Collomb, architecte.
Parrains : MM. I. Boudkov, J. Perrelet.
6. Divers.

Assemblée générale extraordinaire de la SVIA du 30 mai 1968, Lausanne

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 1968.

2. Candidatures :

- 2.1 M. Charles Dutoit, ingénieur mécanicien, inscrit au Registre suisse des ingénieurs.
Parrains : MM. Cosandey et Chopard.
- 2.2 M. Sandro Pasquini, ingénieur mécanicien, inscrit au Registre suisse des ingénieurs.
Parrains : MM. Mercier et Zoller.
- 2.3 M. Jacques Rossier, ingénieur civil, inscrit au Registre suisse des ingénieurs.
Parrains : MM. Ed. Dutoit et Epars.

3. Information et résolution sur le problème de la LPA.

4. Activité du comité SVIA.

5. Divers.

Assemblée générale extraordinaire de la SVIA du 8 novembre 1968, Lausanne

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1968.
2. Candidature : M. B. Murisier, architecte, inscrit au Registre suisse des architectes.
Parrains : MM. Calame et Serex.
3. Loi sur la profession d'architecte : information sur la position de notre société au sujet du nouveau projet de la LPA et discussion sur les mesures à prendre.
4. Divers.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Marcel Gut, architecte SIA, avenue Tissot 16, 1006 Lausanne. Tél. 22 16 43.

Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil SIA, c/o Bonnard et Gardel S.A., avenue de la Gare 10, 1003 Lausanne. Tél. 22 06 21. — M. Georges Dufour, architecte SIA, rue du Clos 7, 1800 Vevey. Tél. 51 03 12.

Membres : M. Igor Boudkov, architecte SIA, 51 avenue du Casino, 1820 Montreux. Tél. 62 41 98. — M. René Epars, ingénieur civil SIA, chemin des Allières 3, 1012 Lausanne. Tél. 32 57 58. — M. Robert Grossfeld, ingénieur électricien SIA, Les Tuilleries D, 1066 Epalinges. Tél. 25 75 77. — M. Louis Mercier, ingénieur mécanicien SIA, 1349 Eclépens. Tél. 87 74 22. — M. Bernard Meuwly, architecte de la Ville de Lausanne, rue Beau-Séjour 8, 1003 Lausanne. Tél. 21 51 11. — M. Michel Uldry, ingénieur civil SIA, directeur de Freyssinet S.A., avenue de Lavaux 78 D, 1009 Pully. Tél. 28 33 82.

Fonctions	Noms	Tâches particulières
Président	M. Gut	Relations avec CC. Relations avec les autorités et les autres associations. Déontologie. Protection du titre. Exercice de la profession. Correspondance générale
Ancien président	M. Realini	Conseils au président et au comité
Vice-présidents	1. M. Bonnard	Assemblée des délégués SIA. Nouvelles normes. Mandats particuliers
	2. M. Dufour	Mandats particuliers
	M. Grossfeld	SIA centrale. Sections suisses allemandes. Structures. Mandats particuliers
Chargé d'affaires	M. Uldry	Gestion secrétariat et caisse. Etat des membres. Candidatures
Secrétaire/trésorier	M. Uldry	Activité du Groupe des ingénieurs. Conseil paritaire
Présidents GI	M. Grossfeld/ M. Monod	Activité du Groupe des architectes. Voyages d'études. Extension. Intergroupe des architectes
Présidents GA	M. Boudkov/ M. Gasser	Formation postuniversitaire (EPUL-A3-GEP). Visites et conférences (A3-GEP). Stages d'étudiants
Direction commission I	M. Mercier	GTB-GTGC. Conseil Ecole EPSIC. Conférence romande génie civil et bâtiment. Technicum du jour et du soir
Direction commission II	M. Meuwly	Série de prix. Assurances. Honoraires. Expertises et litiges
Direction commission III	M. Epars	Commission de coordination
Direction commission IV	M. Dufour	Commission paritaire
Direction commission V	MM. Grossfeld et Gut	Information publique

Remarque : A partir du 8 novembre 1968, date des assemblées générales extraordinaires du GA et du GI, la composition du comité SVIA a été modifiée comme suit :

M. *I. Boudkov*, jusqu'ici président du GA, a été remplacé par M. *A. Gasser*, architecte SIA, avenue du 14 Avril 1, 1020 Renens. Tél. 34 53 90.

M. *R. Grossfeld*, jusqu'ici président du GI, a été remplacé par M. *C. Monod*, ingénieur civil SIA, place Chauderon 3, 1003 Lausanne. Tél. 23 32 35.

Membre du Comité central : M. *J.-C. Piquet*, ingénieur civil SIA, avenue des Mousquines 38 bis, 1005 Lausanne. Tél. 28 47 28.

Conseiller juridique : M^e *Philippe Abravanel*, docteur en droit, avenue de Rumine 7, 1005 Lausanne. Tél. 23 17 23.

3.4 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 1968 a désigné les personnes suivantes en qualité de vérificateurs des comptes :

MM. *S. Krayenbühl*, ingénieur forestier ; *C. Luini*, ingénieur civil ; M^{lle} *I. Strelbel* comme suppléante.

3.5 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 1968 a en outre élu à l'assemblée des délégués SIA les membres suivants :

Membres du comité de section : MM. *I. Boudkov*, architecte ; *R. Epars*, ingénieur civil ; *R. Grossfeld*, ingénieur électricien ; *M. Gut*, architecte ; *M. Bonnard*, ingénieur civil ; *L. Mercier*, ingénieur électricien ; *G. Dufour*, architecte ; *M. Uldry*, ingénieur civil ; *B. Meuwly*, architecte ; *A. Realini*, ingénieur civil — conseiller du comité SVIA.

Membres du comité GA : MM. *J. Bettems*, architecte ; *J.-D. Urech*, architecte.

Membres du comité GI : MM. *P. Bisenz*, ingénieur civil ; *R. Capua*, ingénieur électricien.

Autres membres : M^{mes} *E. Hamburger*, ingénieur électricien ; *L. Schaffner*, architecte ; *I. Strelbel*, architecte ; MM. *D. Bonnard*, ingénieur civil ; *G. Jaunin*, architecte ; *E. Koenig*, architecte ; *Ed. Meystre*, ingénieur mécanicien ; *J.-C. Pithon*, architecte ; *M. Renaud*, ingénieur électricien ; *G. Vallat*, ingénieur civil ; *R. Willomet*, architecte.

A ces personnes sont venus s'ajouter :

M. *C. Monod*, ingénieur civil, élu président du Groupe des ingénieurs par l'assemblée extraordinaire du Groupe du 8 novembre 1968. — M. *A. Gasser*, architecte, élu président du Groupe des architectes par l'assemblée générale extraordinaire du Groupe du 8 novembre 1968. — M. *F. Vermeille*, rédacteur en chef du *Bulletin technique de la Suisse romande*, en remplacement de M. le professeur *D. Bonnard*.

3.6 Groupe des ingénieurs

3.6.1 Travaux de comité

Le comité en activité au début de 1968 a été modifié de la façon suivante :

MM. *Louis Mercier* et *Michel Bonnard* ayant été élus au comité de section, ont été remplacés, lors de l'assemblée générale du 26 janvier 1968, par MM. *Robert Capua* et *Pierre Bisenz*.

Pour des raisons professionnelles, M. *Jacques Alberti* a présenté sa démission et l'assemblée a élu son remplaçant en la personne de M. *Claude Monod*.

Atteints par la « limite d'âge », MM. *Verstraete* et *Grossfeld* ont été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 1968, par MM. *Eugen Bergher* et *Pierre Lerch*.

Les tâches pour l'année 1969 ont été réparties de la façon suivante :

M. *Claude Monod*, ingénieur civil : présidence et administration du Groupe des ingénieurs. — M. *Robert Capua*, ingénieur électricien : vice-présidence et coordination avec le Groupe de travail des ingénieurs de l'industrie. — M. *Pierre Bisenz*, ingénieur civil : relations avec le Groupe des architectes, coordination avec le Groupe de travail des ingénieurs civils, propriétaires de bureaux. — M. *Martial Cherbuin*, ingénieur rural : coordination avec le Groupe de travail des géomètres de la SVIA et hors SIA. — M. *Pierre Lerch*, ingénieur chimiste, professeur EPUL : relations avec l'EPUL, recrutement des jeunes ingénieurs, contacts avec les étudiants. — M. *Georges Thalmann*, ingénieur électricien : information, formation postuniversitaire, relations avec le

Technicum cantonal. — M. *Eugen Bergher*, ingénieur civil : coordination avec le Groupe des ingénieurs civils, employés, étude des services à apporter.

3.6.2 Activité des groupes de travail

Notons, parmi les thèmes traités :

- Les concours-soumissions.
- Les problèmes d'organisation de bureau.
- Le séminaire sur l'entreprise générale.
- La formation postuniversitaire.
- Les relations avec les géomètres.
- L'information auprès des collégiens et des étudiants.
- Les conditions d'admission.

3.6.3 Organisation interne du GI

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 1968, nous avons envisagé une scission en deux groupes distincts, le Groupe des ingénieurs de l'industrie et le Groupe des ingénieurs civils. Depuis le mois de mai dernier, le comité a consacré plusieurs séances à ce sujet ; il est apparu que le problème véritable allait plus loin que ce dédoublement et qu'il aboutissait à l'étude d'une restructuration plus complète du Groupe des ingénieurs.

Il nous a semblé alors utile de lier cette restructuration à l'évolution de la SVIA et du Groupe des ingénieurs en particulier vers une société professionnelle de services.

Il devenait donc nécessaire d'établir dans les plus courts délais la liste complète de tous les services que les ingénieurs devraient pouvoir demander à leur société et de déterminer la forme de leur distribution aux diverses catégories de membres.

Cette définition des services doit tenir compte des diverses spécialités mais également de la position occupée.

Ces bases établies, nous devons nous efforcer de mettre sur pied rapidement les services demandés, tout en étudiant en meilleure connaissance de cause la restructuration à apporter au Groupe des ingénieurs, afin d'assurer une distribution optimum du bénéfice possible de son appartenance à la société.

D'autre part, nous pourrions également lancer une campagne de recrutement de nouveaux membres, puisque nous disposerons enfin d'arguments à faire valoir.

En visant ces deux buts, nous poserons les bases nécessaires à une meilleure défense de la profession.

Pour réaliser cette tâche importante, nous pensons demander aux commissions de travail qui secondent le comité, d'établir au plus vite la liste des services dans le cadre de leur spécialité.

Les commissions de travail en activité sont celles :

- des ingénieurs de l'industrie ;
- des ingénieurs géomètres ;
- des ingénieurs civils, employés ;
- des ingénieurs civils, propriétaires de bureaux.

Il reste bien entendu que d'autres commissions pourraient être constituées, si cela s'avérait nécessaire.

Les diverses listes établies par les commissions, complétées éventuellement par l'avis de non-membres consultés, seront alors rassemblées et constitueront la base d'une enquête auprès de tous les membres et éventuellement sous une forme un peu différente auprès des non-membres remplissant les conditions d'admission, après en avoir établi la liste.

Il sera alors possible de classer les services par ordre d'importance d'une part et en fonction de la spécialité des membres et de la position qu'ils occupent d'autre part. Nous aurons ainsi posé les bases nécessaires à la poursuite du programme envisagé.

3.6.4 Programme d'activité 1969

Dans l'immédiat, tout l'effort du comité et des commissions de travail qui le secondent est concentré sur la préparation de l'enquête sur les services que la SVIA ou le Groupe des ingénieurs devrait pouvoir rendre à ses membres.

Nous tenons à remercier ici les présidents et les membres de ces commissions pour le travail considérable qu'ils ont déjà accompli en ce début d'année. Un sondage d'opinion a été fait parmi les membres et les non-membres pour connaître leurs vœux. Les associations d'ingénieurs étrangères ont été consultées pour qu'elles nous indiquent les services qu'elles rendent à leurs membres. En outre, la Société vaudoise des géomètres officiels mettra à notre disposition l'inventaire des avantages qu'elle procure à ses membres.

Tous ces efforts conjugués vont nous permettre de mettre

au point l'enquête que nous avons proposée à l'assemblée générale extraordinaire d'automne 1968.

Dès la fin de ce mois, la majeure partie des éléments nécessaires sera rassemblée ; la mise au point de l'enquête sur les services demandera encore certainement plusieurs séances de comité, mais nous espérons cependant qu'elle pourra être lancée avant l'été.

Après dépouillement des résultats, notre travail se déroulera de la manière suivante :

1. Etude de la restructuration du Groupe des ingénieurs.
2. Etude de la réalisation des services souhaités.

A ce stade, il sera probablement nécessaire de former une ou plusieurs commissions supplémentaires pour réaliser ce travail.

Si rien de plus important ne vient ralentir nos projets, il semble possible que la restructuration pourrait être discutée en assemblée générale extraordinaire cet automne déjà et, selon les décisions prises, être mise en vigueur à l'assemblée ordinaire de 1970.

3.7 Groupe des architectes

3.7.1 Comité

Le comité issu des élections du 26 janvier 1968 et du 8 novembre 1968 à Lausanne, se compose de :

Président : M. A. Gasser.
Membres : MM. J. Bettems, P. Bechler, I. Boudkov,
P. Foretay, J. D. Urech, M. Wuarin.

3.7.2 Rapport du président

L'activité de l'année 1968 est le résultat d'une collaboration fructueuse au sein du comité. L'organisation actuelle de la SVIA permet au Groupe des architectes de se concentrer sur les problèmes touchant les domaines spécifiques de ses membres.

3.7.2.1

Le voyage d'études en Israël n'a pas pu avoir lieu comme prévu, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Dans le cadre de la formation continue, un cours sur la physique du solide, ainsi qu'un cours sur la méthodologie ont été organisés.

Un cours pour experts de tribunaux a eu lieu.

3.7.2.2 Informations concours

Comme dans le passé, une intensification des services publics et de l'information s'est manifestée au cours de 1968 : visites aux municipalités pour l'organisation de concours, publications dans la presse. Le problème des concours, ainsi que l'attribution de mandats publics sont des préoccupations permanentes du comité.

L'étude des différents aspects des relations entre les architectes et les entreprises générales préoccupe le comité et un séminaire, en collaboration avec les ingénieurs et la FVE, a eu lieu.

3.7.2.3 Loi sur la profession d'architecte

A nouveau, le projet de loi vaudoise sur la profession d'architecte a demandé un grand effort de la part de tout le comité du groupe. Dans sa session d'automne 1968, le Grand Conseil a refusé l'entrée en matière sur cette loi. Un nouveau projet nous sera soumis incessamment.

3.7.2.4 Relations avec l'EPUL

Cette année, les diplômants de l'EPUL ont présenté leurs travaux à nos membres. Le groupe souhaite multiplier les manifestations mixtes.

3.7.2.5 Groupe de travail de l'exercice de la profession

Ce groupe est arrivé à la fin du mandat et son rapport est soumis au comité de la section.

3.7.2.6 Groupe d'étude des bureaux d'architectes

Une enquête concernant la rémunération des employés dans les bureaux d'architectes a été faite pour 1967. Une enquête similaire sera répétée cette année.

3.7.2.7 Groupe de travail « Logement »

Un rapport à l'intention de l'Office du logement a été soumis en juillet 1967. Un certain nombre d'entretiens ont eu lieu avec cet office, mais sans aucune suite concrète.

3.7.2.8 Collaboration avec AVA et FSAI

Différents problèmes touchant les architectes sont traités régulièrement au niveau des présidents entre les trois associations. Cette collaboration permet différentes prises de position communes sur le plan cantonal.

3.7.2.9 Activités statutaires

Le comité se préoccupe de l'étude de nouvelles normes que nous soumet la Commission centrale des normes. Chaque projet est étudié par une commission composée de confrères et de spécialistes.

3.7.2.10 Commission d'examen des candidatures d'architectes

Composition :
MM. B. Meuwly, président ;
P. Foretay, G. Jaunin, J. Kropf et E. d'Okolski.

Cette commission a été nantie d'une candidature.

3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.8.1 Commission de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes

Composition :
Présidence : M. R. Hofer, ingénieur civil
1 représentant de la section genevoise de la SIA
1 représentant de la section fribourgeoise de la SIA
1 représentant de la section valaisanne de la SIA
1 représentant de la section neuchâteloise de la SIA
1 représentant de la section vaudoise de la SIA
1 représentant du Groupe régional Seeland-Jura de la SIA
1 représentant de la Gesellschaft ehemaliger Polytechniker
1 représentant de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPUL
1 représentant du Département l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud
1 représentant du Département de l'instruction publique du canton de Genève
1 représentant de l'EPUL
1 représentant de l'USPR
Diverses personnes à titre personnel

Au cours de l'année 1968, la commission s'est réunie deux fois et a consacré le principal de son activité à la préparation et à la mise sur pied des cours pour l'année 1968 et la première moitié de l'année 1969.

Les cours organisés ont été :

- Théorie des ensembles et calcul matriciel, 95 participants.
- Gestion pour ingénieurs et architectes, 170 participants.
- Connaissance de la matière et technologie moderne, 70 participants.
- Dimensionnement plastique des structures métalliques, 120 participants.

Cours donnés actuellement :

- Méthodologie, 95 participants.

Cours en préparation :

- Economie d'entreprises.
- Colloques sur le bois (en collaboration avec le Département AIC).

Le succès constant remporté par ces cours prouve qu'ils répondent à un besoin et démontre l'opportunité des efforts qui sont entrepris depuis trois ans en collaboration avec les sections romandes de la SIA.

L'analyse des besoins à court et moyen terme se poursuit actuellement et la commission serait heureuse de recevoir des propositions individuelles dans les domaines autres que l'architecture, le génie civil ou l'organisation.

Il a en outre été possible de créer un fonds de réserve suffisamment important qui servira par la suite à garantir l'organisation de cours n'intéressant qu'un plus petit nombre de personnes, mais qui nous semblent néanmoins être nécessaires.

Les responsables de la commission estiment qu'après cinq ans d'activité le tour du problème de la formation continue dans ce domaine a été fait et qu'il est nécessaire maintenant d'envisager des mesures propres à mettre sur pied un secrétariat permanent chargé de réorganiser des cours de base à intervalles réguliers. Il est également nécessaire de rediscuter le problème de la collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, dans le cadre de son nouveau statut.

Le président de la commission a en outre participé à deux séances de la commission centrale SIA de formation continue, séances qui lui ont permis de constater à nouveau l'avance et le dynamisme dont font preuve les membres de notre commission dans ce domaine.

M. Hofer tient, en dernier lieu, à remercier l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et le Département de l'instruction publique du canton de Vaud pour l'appui qu'ils ont toujours accordé à la commission. Il remercie également le secrétariat de la SVIA pour l'efficacité de son organisation.

3.8.2 Commission des visites et conférences

La commission a compté six membres, à raison de deux membres par association, savoir :

- de la SVIA : MM. *Marcel-D. Mueller*, architecte ; *Edouard Meystre*, ingénieur mécanicien ;
- de la GeP : MM. *Robert Etienne*, ingénieur mécanicien ; *Georges Vallat*, ingénieur civil ;
- de l'A³E²PL : MM. *Pierre Meystre*, ingénieur mécanicien ; *Jean-Pierre Vallotton*, ingénieur électricien.

Elle a tenu deux séances, le 21 mars et le 22 octobre, pour passer en revue les questions de son ressort, notamment les propositions de conférences et de visites à porter à son programme.

Le programme a comporté trois conférences et deux visites.

Conférences

1. Vendredi 9 février, à la salle Tissot, Palais de Rumine, les membres de nos sociétés étaient invités à entendre M. *François Salgat*, ingénieur en chef du Service mécanique de la Société Générale pour l'Industrie, dans un exposé richement documenté sur la *Centrale hydro-électrique de Koyna (Inde)*. Il s'agit comme on sait, d'un ensemble de retenues d'eau, de turbinage et de pompage de grande importance, la puissance totale atteignant près du million de kilowatts. Cette centrale est l'une des pièces maîtresses de la contribution des bureaux d'ingénieurs suisses à l'aide technique aux pays en voie de développement.

M. Salgat a eu l'heureuse idée de terminer sa conférence par un aperçu très coloré du pays et du folklore de la région de Koyna.

Cette conférence remarquable, accompagnée de très belles projections à l'écran, n'avait malheureusement rallié qu'un bien petit nombre d'auditeurs (28). La peine et les frais du conférencier et de la Société Générale pour l'Industrie ont été bien peu récompensés.

2-3. Dans ses deux conférences des mercredis 21 et 28 février, sur le sujet des *Joints dans la construction en éléments préfabriqués*, M. *Eugen Bergher*, ingénieur à IGECO S.A., à Etoy, a attiré une certaine d'auditeurs (parmi lesquels on comptait, il est vrai, et non sans intérêt, un certain nombre de personnes, non ingénieurs, de la profession du bâtiment). Abondamment illustré par de très nombreuses projections à l'écran, l'exposé de M. Bergher a été une brillante démonstration de l'ingéniosité et de la rigueur qui prévalent à IGECO dans la conception et la mise en œuvre du matériau préfabriqué. Il fut chaleureusement applaudi.

Visites

1. Samedi 25 mai. — Visite des ouvrages de l'*Autoroute du Léman*, depuis les viaducs de Chillon jusqu'au pont sur la Veveyse (200 participants). L'intérêt de cette visite était rehaussé par les explications fort savantes des ingénieurs auteurs des projets des ouvrages. Le Bureau des autoroutes avait au surplus confié la conduite de la visite à son distingué « moniteur d'ours », M. Gremion, dont le savoir et l'obligeance ont charmé les visiteurs. La pérégrination sur les chantiers des nombreux ouvrages a abouti à la centrale à béton de La Veyre, et à la grande cantine voisine où une reconfortante collation était gracieusement offerte par les entreprises. Au retour à Ouchy, vu la participation de camarades des sections SIA de Genève et de Neuchâtel, un souper était prévu au Restaurant de la Navigation ; il a réuni une trentaine de convives.

Le transport était assuré dès Lausanne et Vevey et le long des chantiers de l'autoroute par six autocars.

2. Jeudi 20 juin. — Excursion traditionnelle avec les dames, selon un programme aussi galant que possible, com-

portant la visite de la *Fabrique de cigarettes Vautier Frères* (American Tobacco Co.), à Yverdon, et celle de *Chocolat Suchard S.A.*, à Neuchâtel-Serrières. Intermède obligé, le dîner fut pris aux Platanes, Chez-le-Bart.

On a pu admirer les progrès de l'automatisation, l'hygiène et la perfection des procédés et la qualité des résultats, le matin à propos des cigarettes et cigarillos, l'après-midi pour le chocolat sous toutes ses formes... avec dégustation ici et là, naturellement. Suchard nous a ouvert le grand entrepôt de stockage des produits finis (14 000 m³), capable de recevoir, sur 5000 palettes, quelque 2 millions de kg de chocolat, avec ses gerbeurs électriques obéissant à l'impulsion donnée du pupitre de commande, pour mettre en cellule ou pour reprendre et livrer à l'expédition, sans faute, pralinés ou tablettes.

Très beau voyage en deux autocars où la joie n'a pas manqué, même sous la très copieuse averse qui nous a suivis au retour à Lausanne, par Saint-Blaise, le Vully et la Broye.

Le cycle des visites aurait dû s'achever, en automne, par la visite de la Boulangerie industrielle de Jowa S.A., à Ecublens. Mais les installations réclamaient encore quelques mises au point. La visite reste sur notre liste pour le début de 1969.

3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment (GTB)

Composition du groupe :

MM. *G. Jaunin*, architecte SIA, président ; *R. Mosimann*, architecte AVA, vice-président ; *J. P. Giuliani*, technicien SDT, secrétaire ; *R. Abbet*, dessinateur ADB ; *R. Ansermet*, dessinateur SDT ; *R. Beday*, dessinateur ADB ; *J. P. Borgeaud*, architecte AVA ; *F. Boschetti*, architecte FSAI ; *J. P. Brack*, architecte UTS ; *U. Ferla*, architecte FSAI ; *U. Fovanna*, architecte UTS ; *F. Pfister*, architecte FSAI, remplace M. Boschetti dès novembre 1968 ; *E. Porret*, architecte SIA ; *C. Strobino*, architecte SIA. — Conseillers : MM. *J. C. Pithon*, architecte SIA ; *H. Gogniat*, architecte-technicien, doyen EPSIC.

En quatre ans d'activité, le GTB aura réalisé les buts qu'il s'était assignés, puisque sur les douze objectifs fixés dix sont entièrement réalisés, alors que deux d'entre eux sont sur le point de l'être :

- la publication de la Monographie professionnelle du dessinateur en bâtiment et Guide méthodique, formation théorique et pratique, et
- sa coordination et application par les commissaires professionnels.

Les dix options réalisées sont les suivantes :

Installation ou réorganisation de :

1. Examens d'aptitudes pour candidats apprentis.
2. Examens intermédiaires et sélectifs de première et deuxième année.
3. Examens de fin d'apprentissage.
4. Désignation des experts.
5. Concours d'apprentis.
6. Séminaire de perfectionnement destiné aux futurs cadres.
7. Collaboration à l'établissement d'un programme d'enseignement à l'EP.
8. Collaboration avec les services cantonaux, communaux et l'EP sur toutes les questions touchant aux apprentis dessinateurs.
9. Collaboration avec les autres cantons romands sur la formation professionnelle (Conférence romande SIA).
10. Recommandations et conseils périodiques aux patrons formant des apprentis dessinateurs.

Tous ces objectifs ont pour but la revalorisation de la profession de dessinateur architecte, sa réorganisation, la mise en place des coordinations nécessaires et efficaces, tant sur le plan cantonal que romand et si possible par la suite, sur le plan suisse.

En outre, par le canal de la *Conférence romande* (CR) et de la Conférence suisse SIA, le GTB a été à la base du contre-projet SIA pour le *nouveau Règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment*.

Ce nouveau règlement — qui doit vraisemblablement entrer en vigueur en 1969 — est fondé sur l'essentiel sur les données du contre-projet SIA, lui-même issu de l'étude du Guide méthodique GTB cité plus haut.

A ce point de vue, l'intense activité de GTB et de ses commissions est grandement récompensée.

Ci-après, le rapport des diverses commissions :

0. Monographie professionnelle du dessinateur en bâtiment et Guide méthodique

Commission présidée par M. J. C. Pithon, architecte SIA. La Commission s'est réunie régulièrement à raison de une ou deux séances par mois au cours de l'année 1968.

La Monographie, ainsi que le projet de plan de formation et de programme de l'EPSIC sont achevés.

S'il n'avait tenu qu'à la commission, la mise au point du texte définitif aurait pu être achevée pour la fin de l'année 1968.

Le texte de la Monographie et le plan de formation ont reçu l'approbation des membres de la Conférence romande.

Cependant, avant de publier un document romand, il était indispensable d'avoir l'avis et l'assentiment des Ecoles professionnelles et des enseignants, ou leurs remarques éventuelles.

Dès que les Ecoles complémentaires auront préavisé (janvier 1969), la commission pourra établir un texte définitif.

Etant donné l'incertitude qui règne actuellement, en regard de la réforme de l'enseignement professionnel, le texte de la Monographie sera publié sous forme provisoire. Ce texte devrait pouvoir être publié au printemps 1969 et mis à disposition tant des organes officiels et Ecoles professionnelles que des maîtres d'apprentissage.

1. Examens d'aptitudes pour candidats apprentis

Commission présidée par M. E. Porret, architecte SIA. La session des examens a eu lieu les 9 et 10 janvier 1968. Le nombre des candidats était de 97 (inscrits 108), soit 47 pour la section bâtiment. Les résultats ont été les suivants : 21 ont réussi, 11 sont à orienter et 15 ont échoué.

Des travaux de validation, grâce à l'EPSIC et l'OP, ont été menés parallèlement à l'examen de sélection. Ces travaux, qui consistaient à comparer les résultats de l'examen d'aptitude à ceux de l'examen de fin d'apprentissage pour chaque apprenti, ont permis d'affirmer que les examens d'aptitudes sont indispensables pour juger de la valeur d'un candidat apprenti.

Deux membres de la commission ont, pour des raisons professionnelles, démissionné ; ce sont : M. Pierre Grand, architecte SIA, président, et M. Fonso Boschetti, architecte FSAI. Nous les remercions pour leur activité ; leur sens de l'organisation a permis à la commission de continuer sans difficultés la préparation de la session des 7 et 8 janvier 1969.

MM. Edouard Porret, architecte SIA et Frédy Pfister, architecte FSAI, les ont remplacés.

Pour la première fois, des candidats apprentis géomètres participeront à l'examen de janvier 1969. Le nombre d'inscrits pour cet examen est, à ce jour, de 126, dont 15 pour la branche de géomètre.

Nous rappelons la recommandation exprimée à maintes reprises :

Il est important et essentiel pour tout maître d'apprentissage ou responsable de l'engagement d'un nouvel apprenti d'exiger la réussite d'un examen d'aptitude et de se refuser à tout engagement avant la publication de ses résultats.

Il est également évident que se prêter au « chantage à l'engagement » mis en pratique par les candidats depuis peu, n'est pas conforme aux règles élémentaires d'une saine formation professionnelle des apprentis.

2. Examens intermédiaires sélectifs

Commission présidée par M. H. Gogniat, architecte-technicien, doyen de l'EPSIC.

Les examens ont eu lieu dans la semaine du 19 au 23 février 1968 à l'EPSIC.

49 élèves en première année et 58 en deuxième année ont été examinés. Il y a eu 11 échecs en première année dont 4 graves et 15 en deuxième année dont 5 graves.

La suite donnée aux échecs graves est la suivante : 4 apprentis ont abandonné la profession, 2 redoublent et 3 continuent conditionnellement.

L'expérience acquise nous permet d'affirmer que ces examens fournissent des indices très précieux pour la suite à donner à l'apprentissage. Nous regrettons que quelques patrons n'aient pas encore compris qu'en cas d'échec la situation mérite une sérieuse étude du cas. Lorsque le patron d'apprentissage ne suit pas les propositions de la commission d'examen, sa responsabilité est fortement engagée si son apprenti échoue à l'examen final.

Les commissions d'apprentissage se sont montrées très persuasives dans les cas graves et nous les remercions de ce précieux appui.

3. Examens de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment

Commission présidée par M. R. Mosimann, architecte AVA. La commission des examens de fin d'apprentissage était composée pour 1968 de MM. Abbet, Behrens, Froidevaux et Mosimann.

Cette commission a tenu 8 séances dans le courant de l'année pour organiser les deux sessions d'examens de printemps, une session d'automne et une séance d'information pour les experts.

Au printemps 1968, 63 candidats ont été examinés par 22 experts et 2 responsables ; il y a eu 8 échecs.

En automne, 16 candidats ont été examinés par 7 experts et 2 responsables ; il y a eu 2 échecs.

On note une réelle amélioration des travaux présentés par rapport aux sessions des années précédentes où la proportion d'échecs allait jusqu'à 30,5 %.

C'est, à n'en pas douter, le résultat de la réorganisation de l'ensemble de la profession de dessinateur qui en est la raison.

4. Désignation des experts

C'est environ une quarantaine d'architectes, techniciens et dessinateurs — issus des six associations professionnelles groupées au sein du GTB — qui sont chaque année à disposition pour les différents examens ou concours.

Ces experts sont chaque année invités à participer à des séances de travail et de coordination aux fins d'harmoniser et d'assurer une continuité dans l'application des critères de jugement.

5. Concours d'apprentis

Commission présidée par M^{lle} I. Strelbel, architecte SIA. Au cours de l'année 1968, la commission des concours d'apprentis a mis sur pied une liste de quinze sujets à proposer aux élèves. Pour rester dans le cadre des possibilités des apprentis et les stimuler à une étude qui leur soit vraiment profitable, ces sujets prévoient des travaux d'analyse plutôt que de création :

- soit *technique* : étude d'un élément de construction ou d'un aspect du travail de dessinateur ;
- soit *architecturale* : comparaison entre différentes expressions d'un même thème, analyse des monuments d'une région ou étude de l'évolution des moyens d'expression d'un architecte connu.

Liberté reste donnée aux concurrents de proposer un sujet de leur choix à l'assentiment de la direction de l'école.

La commission se félicite de sa collaboration avec les responsables de l'EPSIC qui sont les mieux placés pour rendre les élèves attentifs à tout l'intérêt que présente un travail de concours. Dans le cas où un contact direct semblerait souhaitable, il va sans dire que les membres de la commission se tiendraient volontiers à disposition.

L'analyse et la comparaison des premiers résultats obtenus permettront d'orienter à l'avenir le travail de la commission.

6. Séminaire de perfectionnement destiné aux futurs cadres des bureaux d'architectes

Commission présidée par M. G. Isely, architecte AVA.

Alors que le premier séminaire pilote avait groupé 24 candidats, le séminaire 1968/69 n'a pu avoir lieu en raison du manque d'inscriptions : 11 candidats seulement s'étaient annoncés et le séminaire ne peut être mené valablement qu'en présence de 24 participants.

Les travaux de la commission ont été rédigés dans le rapport au GTB de septembre 1968. Au cours de la séance du 18 septembre 1968, le GTB a confirmé le renvoi du séminaire spécial 1968/69.

Pour remplacer le séminaire — sur le conseil du GTB — l'EPSIC a pu organiser les cours suivants :

Coordination modulaire	25 participants
Étanchéité du bâtiment	15 participants
Géométrie descriptive	0 inscrit
Histoire de l'architecture	6 inscrits
Cours de maquette	4 inscrits

Les trois derniers cours n'ont pu être ouverts, le nombre d'inscriptions étant insuffisant.

Pour un prochain séminaire ou cours de perfectionnement, la commission préconise un contact plus étroit avec les associations de dessinateurs pour que ceux-ci puissent présenter leurs suggestions. Elle préconise également d'organiser des sondages ou enquêtes parmi eux et d'étendre éventuellement ces sondages aux bureaux d'architectes pour que tous les dessinateurs soient informés.

La commission pourra transmettre au GTB de nouveaux thèmes de perfectionnement après le résultat de ces enquêtes.

7. Collaboration à l'établissement d'un programme d'enseignement à l'EP

Ce programme fait partie intégrante du Guide méthodique pour la formation pratique et théorique. Il a été analysé avec le corps enseignant de l'Ecole professionnelle vaudoise d'abord, puis avec celui des écoles romandes par la suite.

8. Collaboration avec les services cantonaux, communaux et l'EP

C'est en parfaite harmonie et avec une coordination réjouissante que le GTB poursuit sa collaboration avec le Service de la formation professionnelle cantonal, dirigé par M. A. Corbaz, avec le Service communal et cantonal de l'orientation professionnelle, dirigé par M. Zahn, et avec l'Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale, dirigée par M. A. Rost, assisté de son doyen, M. H. Gogniat.

A ces responsables va toute la gratitude du GTB.

9. Collaboration avec les autres cantons romands. Conférence romande (CR)

Commission présidée par M. G. Jaunin, architecte SIA. C'est par le canal de la Conférence romande SIA que cette collaboration est devenue réalité.

Le groupement des cinq cantons romands donne à cette conférence une force évidente lors d'interventions tant sur le plan cantonal que fédéral (voir rapport CR).

10. Recommandations et conseils périodiques aux maîtres d'apprentissage

C'est par circulaires périodiques adressées à tous les bureaux d'architectes que le GTB s'efforce de renseigner, voire conseiller, les maîtres d'apprentissage. Les marques de sympathie et d'encouragement qui sont parvenues au secrétariat de l'avenue Jomini 8, attestent la nécessité de poursuivre dans cette voie.

Programme 1969

Pour l'année à venir, le GTB a fermement l'intention de poursuivre dans la voie engagée depuis 1965, ne serait-ce que pour parfaire les travaux commencés et pour répondre aux nécessités constatées autant que pour maintenir la confiance que les milieux officiels et privés lui ont accordée.

Les principaux et nouveaux objectifs sont les suivants :

1. Publication de la Monographie professionnelle et du Guide méthodique sous forme provisoire.
2. Mise en œuvre d'une coordination efficace avec les commissaires professionnels.
3. Cours ou séminaires de perfectionnement.
4. Cours de formation postapprentissage pour métreaux.

Conclusions

Il reste au soussigné à remercier vivement tous les collaborateurs représentant les six associations professionnelles réunies au GTB : SVIA, AVA, FSAI, UTS, SDT, ADB, de leur compétence, de leur efficacité et de leur constance désintéressée.

Le Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment souhaiterait pouvoir compter sur l'aide active de tous les bureaux d'architectes et de leurs collaborateurs par la communication de leurs vœux et critiques.

Le secrétariat SVIA-GTB, av. Jomini 8, à Lausanne, répondra volontiers à toutes demandes, propositions ou suggestions écrites qui lui seront faites.

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil (GTGC)

Composition du groupe :

Président : M. A. Spagnol, ingénieur civil SIA. — Vice-président : M. P. Martignier, ingénieur-technicien ETS. — Secrétaire : M. A. Johner, dessinateur UVDG. — Membres : MM. P. Bisenz, ingénieur civil SIA ; J. Borgeaud, ingénieur-technicien ; R. Cottier, ingénieur civil SIA ; R. Favre, dessinateur UVDG ; J.-P. Jotterand, dessinateur SDT ; F. Krayenbühl, ingénieur civil SIA ; B. Matthey, ingénieur civil SIA ; R. Mouron, dessinateur UVDG ; W. Schweizer.

Le groupe est constitué des quatre associations professionnelles vaudoises : SDT, SVIA, UTS, UVDG, et nous nous plaçons à souligner l'excellente entente rencontrée au cours de nos travaux.

Nous remercions aussi l'Ecole professionnelle de la SIC, par l'intermédiaire de son directeur, M. A. Rost, de M. H. Gogniat, doyen et de M. F. Krayenbühl, professeur, qui nous a toujours accordé son aide et nous a très souvent reçus lors de nos séances.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude au Service de l'Orientation professionnelle, en particulier à M. Zahn, son directeur, ainsi qu'à ses collaborateurs pour le travail énorme qu'ils accomplissent chaque année lors de la préparation, l'organisation et le dépouillement des examens de sélection.

De plus, ainsi que l'habitude en a été prise depuis plusieurs années, le Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment a collaboré avec notre groupe pour divers problèmes.

1. Examens de sélection pour candidats apprentis dessinateurs en bâtiment et du génie civil

Commission présidée par M. P. Bisenz (voir rapport du GTB).

Cette année encore, plusieurs patrons d'apprentissage (membres de la SVIA) n'ont pas suivi les règles du jeu que la majorité respecte. Il en résulte un malaise certain chez les apprentis, parents d'apprentis et surtout chez les patrons qui, attendant le résultat des examens de sélection, se voient privés d'apprentis par des bureaux moins scrupuleux. Nous ne pouvons donc que réitérer ce que nous avons écrit depuis plusieurs années.

2. Examens intermédiaires de première année

Commission présidée par M. B. Matthey. Ces examens ont eu lieu les 21 et 22 février 1968 et sont organisés en collaboration avec l'EPSIC. Nous avons enregistré un pourcentage d'échecs de 21,6 %, en particulier chez les apprentis ayant échoué ou n'ayant pas subi l'examen de sélection. Ce fait prouve, une nouvelle fois, le bien-fondé de ces tests de sélection.

3. Examens de fin d'apprentissage

Commission présidée par M. A. Spagnol. Nous avons constaté à nouveau les mêmes lacunes dans la formation, soit : une très mauvaise écriture, un manque de sens pratique (l'apprenti s'attachant plus à son plan qu'à la réalisation facile de celui-ci au chantier) provenant de l'insuffisance de visites de chantier instructives ; enfin, une très mauvaise connaissance des normes et des règles de l'art.

Le pourcentage d'échecs d'environ 22 % pour les apprentis « A », passe à 23 % pour les apprentis « B ».

Nous attirons l'attention des patrons sur le fait que les connaissances qui font défaut aux apprentis ne peuvent être acquises qu'au bureau et non à l'EPSIC.

La session d'automne, réservée pour la majorité à des candidats ayant échoué une, voire deux fois, a montré que ceux-ci avaient fait un effort sensible et profitable, puisqu'il n'a été enregistré qu'un seul nouvel échec sur 14 candidats.

4. Projet de règlement fédéral d'apprentissage

Le projet étudié par le GTGC et approuvé par les sections fribourgeoise, neuchâteloise et valaisanne a été traduit en allemand. Il a ensuite été envoyé à toutes les sections suisses de la SIA ainsi qu'au secrétariat central. Nous espérons que ce projet sera rapidement approuvé par toutes les sections suisses afin qu'il puisse entrer en vigueur le plus tôt possible.

5. Commissaires professionnels

Commission présidée par M. P. Bisenz. Cette commission a terminé sa tâche avec la nomination de dix commissaires professionnels par l'Etat de Vaud. Elle a aussi redéfini plus précisément le cahier des charges de ces commissaires et ceux-ci ont déjà pu commencer leur travail. Nous tenons à remercier la commission pour son excellent et très rapide aboutissement.

Pour terminer ce rapport 1968, nous voulons exprimer ici nos plus sincères remerciements à toutes les personnes participant à nos travaux, pour leur bonne volonté, leur compréhension et leur dévouement à la cause de la formation des apprentis dessinateurs du génie civil.

3.8.5 Commission de la Série de prix

Composition :
Président : M. G. Lerch, architecte.
Membres SVIA : MM. Bevilacqua, architecte ; F. Panchaud, ingénieur.
Membres FVE : MM. C. S. Gilliéron, G. Dénériaz, Ch. De-francesco.

La treizième édition, 1968-1969, vient de sortir de presse. En plus des corrections et mises à jour habituelles, elle comprend :

Le remaniement complet du chapitre Béton armé, avec indication des numéros des articles correspondants du Catalogue des positions normalisées du CRB.

Un extrait des nouvelles normes n° 162 pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint.

Les articles du Code civil concernant la propriété par étages. Des extraits de l'ordonnance du Conseil fédéral du 1^{er} décembre 1967 sur les mesures de protection en matière de construction.

Le Résumé des instructions techniques pour la construction d'abris privés « ITAP 1966 ».

Des extraits de l'ordonnance du 8 août 1967 concernant la prévention des accidents dans les travaux de construction.

Des extraits de l'ordonnance du 13 septembre 1963 concernant la prévention des accidents dans les travaux de fouilles et de puits ainsi que dans les travaux similaires.

Des extraits de la loi du 13 décembre 1966 sur la profession d'architecte (après suppression des articles contestés).

Des extraits de l'arrêté du 7 mai 1968 sur la protection des eaux contre la pollution par des combustibles et carburants ou autres produits liquides entreposés qui peuvent altérer les eaux.

Des extraits de la loi du 27 novembre 1963 sur le cinéma et du règlement d'application du 27 novembre 1963.

Une table donnant les caractéristiques de l'acier ROLL-S remplaçant l'acier Caron.

Les tables donnant la place nécessaire dans les caissons pour les volets à rouleau en aluminium, et pour les stores à lamelles.

En vue d'améliorer l'instrument de travail que constitue la Série de prix, les membres de la commission de rédaction recherchent les suggestions et critiques constructives.

3.8.6 Commission de coordination

3.8.7 Commission paritaire du bâtiment

Formation :

SVIA : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

AVA : Association vaudoise des architectes.

FSAI : Fédération suisse des architectes indépendants.

UTS : Union technique suisse.

SDT : Société des dessinateurs et techniciens.

AVDB : Association vaudoise des dessinateurs en bâtiment.

UVDG : Union vaudoise des dessinateurs du génie civil.

La Commission de coordination a tenu quatre séances au cours de l'année, adoptant ainsi une « vitesse de croisière » qui semble convenir à chaque association.

Il semble en effet que les problèmes à y débattre ne sont pas nombreux et que seuls des points essentiels doivent être confrontés au sein de cet organisme.

Un nouveau bureau a été désigné comme suit, conformément aux statuts qui prévoient son renouvellement pour chaque année :

Président : M. P. Martignier, UTS. — Vice-président : M. R. Mosimann, AVA. — Secrétaire : M. B. Bühler, SDT.

L'objet principal des débats au cours de l'année a été la procédure de ratification de la convention collective. Cette dernière n'est pas encore sous toit, des discussions ayant surgi à son propos, principalement au sein de l'AVDB et de l'AVA qui contestent essentiellement les barèmes des salaires. En outre, la composition de la Commission paritaire fait encore l'objet de discussions. Pour l'année 1968, le président désigné était M. G. Augsburg, délégué de l'UTS.

Les budgets du GTB et du GTGC ont été adoptés à l'unanimité par la CCO.

D'une manière générale, il s'avère que l'existence de la CCO se justifie pleinement, car elle représente un lieu d'échange de points de vue et de suggestions formulés par les délégués de chaque association. Après un premier débat entre tous les délégués, il en ressort des recommandations à l'intention des associations. Cette méthode permet d'éviter de nombreux échanges de correspondance ou de téléphones qu'il serait difficile de maîtriser si l'on ne disposait pas de cette plaque tournante.

3.9 Délégations de la SVIA

3.9.1 Équipe des professions libérales

Conseil des présidents : M. M. Gut. — Ingénieurs :

MM. R. Epars, M. Bonnard. — Architectes : MM. R. Gerster, A. Gold, R. Willomet, I. Boudkov.

3.9.2 Chambre vaudoise des métiers

MM. A. Realini, R. Willomet, J.-C. Piguet (comité).

3.9.3 Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers

M. J.-C. Piguet (Comité de direction).

3.9.4 Technicum du soir

M. Ch. Bader (Conseil général).

— Commission du génie civil : MM. W. Weber, H. Vonlanthen, Ch. Bader.

— Commission de la mécanique : MM. H. Benoît, Ch. Marti.

— Commission de l'électricité : M. G. Thalmann.

3.9.5 Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale

MM. J.-C. Pithon, A. Spagnol.

3.9.6 Chambre vaudoise immobilière

M. R. Willomet.

3.9.7 Commission d'urbanisme de l'ADIL

MM. A. Gasser et C. Monod

3.9.8 Commission pour l'aménagement du territoire

M. J.-C. Piguet.

3.9.9 Conseil de fondation de l'institution de prévoyance pour les professions techniques

M. J.-C. Piguet, président.

3.9.10 Office vaudois de cautionnement hypothécaire

M. J.-C. Piguet, président.

3.9.11 Office vaudois de constructions à caractère social

M. J.-C. Piguet

3.9.12 Commission consultative cantonale contre le chômage

M. L. Stalé.

3.9.13 Commission cantonale du logement

M. C. Jacottet.

3.9.14 Commission des examens du REG

MM. A. Realini, J. Favre (EPUL).

3.9.15 Bulletin technique de la Suisse romande

— Comité de patronage : MM. E. d'Okolski, vice-président, A. Chevalley, A. Gardel, M. Renaud, J.-P. Vouga.

— Conseil d'administration : MM. D. Bonnard, président, M. Cosandey, J. Favre, J.-P. Stucky.

3.9.16 Commission cantonale vaudoise de coordination économique

MM. J.-C. Piguet, J.-P. Vouga.

3.9.17 Commission cantonale consultative d'urbanisme

MM. P. Foretay, président, A. Décoppet, M. Gut, J.-P. Schopfer, J.-D. Urech, suppléant, J. Felber, suppléant.

3.9.18 Commission cantonale de recours en matière de police des constructions

MM. C. Raccoursier, M. Reymond, A. Bréguet, suppléant.

3.9.19 Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques

M. J.-J. Morf.

3.9.20 Commission technique pour les travaux de restauration de la Cathédrale

MM. C. Jacottet, P. Lavenex, J.-P. Vouga.

3.9.21 Commission cantonale consultative sur les affiches-réclames

MM. C. Jacottet, P. Margot.

3.9.22 Commission cantonale du tarif des honoraires des géomètres

MM. A. Chauvy, A. Gueissaz, J. Weidmann.

3.9.23 Commission d'experts aux examens d'architectes

MM. F. Aubry, R. Curchod, R. Loup.

3.9.24 Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs

M. G. Mueller.

3.10 Conseil de l'Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale

La SVIA est représentée au Conseil de l'Ecole par MM. A. Spagnol (GI) et J.-C. Pithon (GA).

Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année 1968, le 20 juin et le 5 décembre.

Il est à relever qu'en 1968, nous dénombrons en première année 82 dessinateurs de toutes catégories, soit un fléchissement de 15 % par rapport à l'année précédente. Si ce fléchissement devait encore s'accroître dans les professions de dessinateurs en bâtiment et en génie civil, il conviendrait pour 1970 que la SVIA fasse un effort de propagande pour le recrutement d'apprentis.

Deux sujets essentiels ont retenu l'attention des membres du Conseil durant cette année :

1. La contestation et le problème des jeunes.

A ce sujet, les remous et revendications ont été très modestes à l'EPSIC. Le principe du dialogue a été admis. Lors d'élections organisées durant le mois de décembre, des délégués de classes ont été désignés.

2. L'autre problème important abordé est l'étude de la réforme de l'enseignement professionnel.

Des groupes de travail étudient cette question d'entente avec l'Union suisse de l'enseignement professionnel et la Conférence des directeurs des écoles professionnelles suisses et avec l'appui de l'OFIAMT.

On envisage, dans certaines professions, des niveaux de formation différenciés. On parle même d'un baccalauréat technique.

L'idée essentielle est de revaloriser l'apprentissage. Cet important problème fera certainement encore parler de lui.

3.11 Technicum du soir

La SVIA a collaboré au travail du Technicum du soir de Lausanne par

- la participation de ses membres au comité de direction : MM. M. Renaud, président, remplacé dès le 19 octobre 1968 par M. P. Baroffio, président ; E. Foretay, vice-président ; W. Weber et R.-Chs Bader, membres ;
- la désignation d'experts aux examens pour les branches : génie civil, électricité et mécanique ;
- plusieurs membres dans le corps des professeurs.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1968, 368 pages rédactionnelles (contre 420 en 1966 et 374 en 1967) constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 183 fiches de Documentation générale et 180 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résumant autant d'articles parus dans la presse technique et d'architecture. En outre, poursuivant ce qui avait été entrepris en 1967, le *Bulletin technique* a servi à ses abonnés, en suppléments encartés, les numéros 1 à 12 des *Informations* de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section SIA).

La matière publiée en 1968 se répartit comme suit :

Génie civil :	42 % (contre 41 % en 1966 et 50 % en 1967)
Mécanique	} 35 % (contre 32 % en 1966 et 27 % en 1967)
Electricité	
Industrie	
Architecture :	23 % (contre 27 % en 1966 et 23 % en 1967)

On notera que, dans cette statistique, sont répartis de manière égale entre les trois rubriques tous les textes divers tels que comptes rendus de sociétés, bibliographies (117 ouvrages mentionnés), communiqués, etc., et qui concernent en fait les abonnés de toutes les spécialités.

Cinq numéros spéciaux ont paru en 1968. L'un, constituant le deuxième numéro spécial SIA, était consacré aux problèmes des ingénieurs dans le monde. Trois se rapportaient à des ouvrages récemment achevés ou en cours de

construction : centrale Hongrin-Léman, centre postal de Lausanne-Gare et gare de triage de Denges. Enfin, les travaux du symposium tenus à Lausanne en octobre par l'Association internationale de recherches hydrauliques (AIRH) ont fait l'objet d'un numéro spécial en plus de divers articles parus ou à paraître dans les numéros ordinaires du *Bulletin*.

L'assemblée des actionnaires de la S.A. du *Bulletin technique* a élu en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration M. A. Métraux, ingénieur à Bâle, vice-président du Comité central de la SIA. Cette nomination s'inscrit dans l'étroite collaboration établie avec la SIA, laquelle est également représentée au sein du Conseil par son président central, M. A. Rivoire, architecte à Genève.

Quant à la rédaction, après plus de trente ans d'activité, M. D. Bonnard a demandé à être déchargé de sa tâche de rédacteur en chef et pour lui succéder, dès le 1^{er} juillet 1968, le Conseil d'administration a désigné M. F. Vermeille, ingénieur, au côté duquel MM. M. Bevilacqua, architecte, et E. Schnitzler, ingénieur, poursuivent leur activité de rédacteurs.

Vers la fin de 1967, les sections romandes de la SIA, et plus particulièrement celles de Genève et de Vaud, avaient remis aux organes dirigeants du *Bulletin technique* plusieurs rapports assortis de propositions à son sujet. L'étude de ces documents, quelque peu ralentie par les changements intervenus à la rédaction, a été suivie de délibérations au sein du Conseil d'administration. Le Comité de patronage, présidé par M. E. Martin, architecte à Genève, aura aussi prochainement l'occasion d'en débattre. Mais par ailleurs, durant 1968, la SIA s'est préoccupée de la réorganisation des publications techniques organes de la société, et le *Bulletin* a été nanti des grandes lignes que le Comité central entend suivre à cet égard. C'est donc également sous cet angle qu'il convenait d'étudier les propositions des sections romandes, auxquelles le *Bulletin* sera vraisemblablement en mesure de répondre dans les premiers mois de 1969.

4.2 Information interne

Au cours de l'année 1968, la SVIA a publié douze bulletins d'information encartés dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*.

4.3 Guides d'architecture contemporaine

Nous vous rappelons en outre que le secrétariat de la SVIA vend au prix de Fr. 3.— un guide d'architecture contemporaine.

Ce guide est destiné aux visiteurs qui souhaitent prendre contact avec les œuvres d'architecture contemporaine du canton de Vaud. Il est présenté sous forme d'itinéraires, pour faciliter la localisation des objets à visiter.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Membres SVIA des commissions SIA

Conseil suisse d'honneur : M. Ed. Meystre.

Commission pour les problèmes de l'éthique dans les professions d'ingénieur et d'architecte : —.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : MM. J.-C. Piguet (délégué suppléant du C.C.), R. Grossfeld.

Commission centrale des normes : MM. R. Lambert, P. Brunner.

Commission pour les normes du bâtiment : MM. A. Jaquet, R. Ernst (vice-président), G. Barbey.

Commission d'urbanisme et du trafic : MM. C. Wasserfallen, D.-L. Genton (EPUL).

Commission pour les relations entre ingénieur/architecte/maitre de l'ouvrage/entrepreneur : MM. M. Wiedmer, O. Rambert.

Commission pour les questions relatives à la publicité : M. A. Décoppet.

Commission pour l'information : MM. J.-C. Piguet, A. Cocchi.

Commission pour les questions d'assurance responsabilité civile et d'assurance construction : —.

Commission pour la formation post-scolaire des ingénieurs et des architectes : MM. W. Nobel (A³), M. Derron (EPUL), R. Hofer.

Commission pour la protection des titres : MM. M. Derron, P. Soutter (ZIA).

Commission pour la Maison SIA : —.

Conseil d'administration de la Maison SIA : M. P. Bonnard.

Conseil de la Maison bourgeoise en Suisse : —
 Commission de rédaction du *Bulletin SIA* : MM. D. Bonnard, J.-P. Cahen.
 Rédaction du Catalogue suisse du génie civil : M. R. Derron.
 Commission pour les publications de la SIA : M. P. Bisenz.
 Commission pour la révision des « Principes pour les concours d'architecture » : M. F. Brugger.
 Commission pour les concours d'architecture (Groupe de la Suisse occidentale) : M. F. Brugger.
 Commission pour les concours de génie civil : MM. Ch. Dubas, L. Marguerat.
 Commission pour la révision de la norme pour les concours de génie civil : MM. A. Realini, P. Preisig.
 Commission pour les honoraires des architectes : MM. M. Richter, F. Sillig.
 Commission pour la révision du tarif n° 102 : M. M. Richter.
 Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : MM. A. Bréguet, J.-P. Stucky, J.-M. Yokoyama.
 Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. R. Pletscher.
 Commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens : —.
 Commission pour le règlement et tarif n° 110 : M. M.-D. Mueller.
 Groupe de travail pour la révision du tarif B des règlements et tarifs n°s 102, 103, 104, 108 : M. R. Pletscher.
 Commission de coordination pour les règlements et tarifs n°s 102, 103, 104, 108 : —.
 Commission pour les conditions générales pour l'exécution des travaux de construction n° 118 : MM. F. Guisan, président, R. Adatte, W. Knobel.
 Commission pour la révision des normes n° 117 : MM. F. Guisan, vice-président, R. Adatte.
 Commission pour la révision des normes n°s 119 et 120 : M. R. Adatte.
 Commission pour les normes concernant les ascenseurs n° 106 : —.
 Commission pour la norme pour les tuyaux en béton n° 107 : MM. J.-P. Davelhofer, P. Bovon (fabricants).
 Commission pour la norme concernant le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres artificielles et de pierres naturelles n° 113 : M. L. Marguerat.
 Commission pour la norme n° 160 : MM. M. Derron, L. Marguerat.
 Commission pour la révision de la norme n° 161 : MM. Ch. Dubas, président, M. Cosandey, L. Marguerat.
 Commission pour la révision de la norme n° 162 : MM. L. Marguerat, F. Panchaud, A. Sarrasin.
 Commission chargée d'établir des directives pour les installations de chantiers n° 167 : —.
 Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières n° 171 : M. A. Gueissaz.
 Commission pour l'établissement de normes techniques pour les pipelines n° 172 : M. Ch. Dubas.
 Commission pour l'établissement d'une norme pour l'hygiène des piscines n° 173 : M. P. Brunner.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol : M. C. Wasserfallen.
 Commission pour la normalisation des produits de ciment-amiante n° 175 : —.
 Commission pour l'uniformisation des termes relatifs au bois n° 176 : M. F. Bachmann.
 Commission pour la protection des constructions n° 177 : —.
 Commission pour la protection contre l'incendie n° 178 : —.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines en particulier, les tunnels n° 179 : M. J. Norbert (Société suisse de mécanique des sols).
 Commission pour l'établissement de directives pour l'isolation thermique dans le bâtiment n° 180 : —.
 Commission pour l'établissement de directives pour la protection contre le bruit n° 181 : M. R. Ernst.
 Commission pour l'établissement d'une norme pour déterminer le prix au m³ des bâtiments n° 183 : —.

Organisations dans lesquelles la SIA est représentée
 Conseil de fondation du REG : MM. M. Derron (EPUL), J. J. Morf (EPUL), H. Collomb (FSAI).
 Commission de surveillance du service technique de placement : —.
 Comité du CRB : MM. J.-P. Vouga (FAS), J.-C. Piguët, B. Meusly.
 Conseil de fondation de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques : M. J.-C. Piguët, président.

S.A. des Editions des associations techniques universitaires : M. D. Bonnard (A³).
 Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. Vouga, J.-P. Cahen.
 Comité national suisse de la FEANI : MM. J.-C. Piguët, P. Soutter (ZIA).

5.2 Relations avec les autres sections

5.2.1 Conférence des présidents romands

Cette conférence s'est réunie le 15 mai 1968 à Lausanne. Elle a traité des points suivants :

- Exercice de la profession d'architecte.
- Préparation de la réunion des présidents SIA du 18 mai 1968.
- Préparation de l'assemblée des délégués du 22 juin 1968.

5.2.2 Conférence romande du génie civil

Cette conférence ne s'est pas réunie au cours de l'année 1968.

5.2.3 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Structures

Cette commission a été constituée en juillet 1965 à la demande des cinq sections SIA romandes, dans le but de coordonner et d'appliquer les méthodes communes devenues indispensables dans la formation du personnel technique des bureaux d'architectes.

Chaque canton délègue deux représentants aux séances de travail, qui ont lieu à Lausanne à raison d'une fois par mois.

Collaboration avec le GTB et la Conférence suisse SIA

Les buts poursuivis par la CR étant analogues à ceux du GTB vaudois, c'est en étroite collaboration avec ce dernier que les travaux de recherche et d'analyse tendent vers la revalorisation et l'organisation systématique de la profession de dessinateur en bâtiment.

La Conférence suisse SIA pour la formation professionnelle, constituée en 1967, a permis un rapprochement avec nos collègues de Suisse alémanique, qui d'emblée ont reconnu la valeur du travail CR-GTB et qui, sur le fond, ont adopté les études présentées par les Romands.

C'est par le truchement de cette Conférence suisse qu'a été élaboré le contreprojet SIA de règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment.

Nouveau règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment

Dans le courant de l'automne 1968, les délégués de quatorze cantons étaient convoqués par l'OFIAMT pour préparer une synthèse des contreprojets en présence.

La CR, à laquelle s'étaient associés quelques confrères SIA de Suisse alémanique, y défendait le contreprojet SIA, fondé lui-même sur le projet de Monographie professionnelle et Guide méthodique préparé en collaboration avec le GTB vaudois.

A notre satisfaction, le contreprojet SIA a été adopté dans l'essentiel, à savoir les règles régissant la formation théorique et pratique du dessinateur.

L'OFIAMT pourra donc vraisemblablement, dès 1969, procéder à la publication de ce nouveau règlement.

Publication de la Monographie professionnelle et Guide méthodique pour la formation professionnelle du dessinateur en bâtiment

Pour des raisons de coordination intercantonale, la publication d'un document romand s'imposait. Les délégués de la CR avaient, quant à eux, accepté cette idée depuis longtemps ; restait à faire admettre ce principe par le corps enseignant des écoles professionnelles romandes.

Au mois de novembre 1968, la CR convoquait à Lausanne les directeurs et professeurs des dites écoles pour information sur le document à publier. Moyennant certains accommodements de détail, les intéressés ont appuyé l'idée de cette publication et se sont déclarés heureux du travail très approfondi qui leur était présenté et qui vient à son heure.

Conclusions

Les adaptations propres à chaque canton mises à part, il est heureux que, par le canal de la Conférence romande, une entente intervienne en matière de formation professionnelle du dessinateur en Suisse romande. Il est hors de

doute qu'après la publication de la Monographie professionnelle et du Guide méthodique romand, la Conférence suisse SIA rétablira ses séances de travail, momentanément en veilleuse. Il appartiendra à la CR de suivre cette évolution et de relancer nos amis de Suisse alémanique dans le courant de 1969.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis au cours de l'année 1968 les prix et bourses suivants :

Bourses SVIA

La deuxième bourse SVIA de Fr. 500.— pour 1967, qui avait pu être mise à la disposition d'un étudiant de l'EPUL grâce au remboursement qu'avait bien voulu faire un ancien boursier, n'a pas encore pu être attribuée par l'EPUL. Il en est de même de la bourse de Fr. 500.— pour 1968.

Prix SVIA — Ecole d'architecture

Le GA était représenté par M. Gut, président.

La séance de jugement a eu lieu à l'EPUL en date du 12 juillet 1968.

Le prix de Fr. 500.— a été décerné à M. Robert Ginestet.

Prix SVIA — Technicum du soir

La SVIA a en outre décerné un prix de Fr. 300.— à l'élève ayant obtenu la meilleure moyenne de diplôme.

Le nom de cet élève n'a pas encore pu nous être communiqué.

7. Secrétariat permanent

Avenue Jomini 8, Lausanne — Tél. (021) 25 10 25.

Le secrétariat permanent de la SIA est actuellement formé de deux personnes, soit de M^{me} M. C. Bonhôte et M^{lle} F. Oberson.

Outre la vente des normes SIA (en langue française), le secrétariat vend également les collections de normes USPR et les normes CRB.

Notre secrétariat est également à disposition de toute personne qui désirerait obtenir des renseignements et pour mettre nos membres en contact avec les spécialistes dont ils pourraient requérir les services.

D'autre part, nos membres peuvent utiliser les services de nos duplicateurs alcool et encre.

8. Rapport de gestion 1968

Commentaires

L'analyse des résultats du compte de pertes et profits et la comparaison avec le budget font apparaître que les cotisations ont été régulièrement payées et que les diverses recettes résultant des prestations du secrétariat (cours, conférences, caisse maladie, divers) ont correspondu aux prévisions. Le poste « Prestations du Secrétariat général » comprend les services fournis pour l'organisation de la 12^e session plénière du Comité européen du béton, à Lausanne, en avril 1968.

Au chapitre des dépenses, le poste « Autres charges Association » présente un net dépassement de budget, occasionné par la participation de la société à des manifestations non prévues au moment de l'établissement du budget, entre autres l'exposition sur la formation professionnelle (Comptoir suisse).

Le mobilier a été amorti de Fr. 2000.—, soit 10 % de sa valeur comptable actuelle. Une somme de Fr. 1000.— a été prélevée sur le Fonds « prix et bourses », les montants alloués ayant été augmentés et un nouveau prix ayant été créé (Technicum du soir).

Le résultat négatif du compte de pertes et profits résulte en grande partie du fait qu'aucun amortissement sur les titres de la Maison SIA n'a été fait en 1967 et que l'exercice 1968 supporte un double amortissement (Fr. 13 600.— au lieu des Fr. 6800.— prévus).

La perte de Fr. 8046.90 a été virée au compte capital. Pour le bon équilibre des budgets futurs, il sera nécessaire de trouver de nouvelles sources de revenu. A ce sujet, il serait souhaitable que la Caisse SVIA d'allo-

cations familiales et AVS puisse être mise rapidement sur pied.

Finissons en remerciant le personnel du Secrétariat de son excellent esprit de collaboration et de la somme de travail, parfois fastidieux, réalisé tout au long de l'année.

8.1 Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 1968

	DOIT	AVOIR
Achat de normes SIA	26 266.55	
Achat de normes USPR	25.20	
Abonnements <i>Bulletin technique</i>	12 829.90	
Appointements	33 405.35	
Loyers et services locaux	6 729.10	
Intérêts et droits de garde	1 083.50	
Entretien et réparations diverses mobilier	737.50	
Amortissement mobilier	2 000.—	
Amortissement titres Maison SIA 67 et 68	13 600.—	
Assurances	324.20	
Cotisations et abonnements	730.70	
Frais de bureau :		
— fournitures	4 267.30	
— imprimés	2 588.50	
— ports et CCP	4 034.75	
— téléphone	2 074.55	
— consultations et honoraires	2 450.—	
— autres frais	2 513.45	
Frais de représentation, réceptions, assemblées	2 285.35	
GA	2 695.45	
GI	1 018.50	
Frais délégués et membres commissions	110.85	
Frais commissions, cours et conférences	449.95	
Diminution de fonds		1 000.—
Ssubides et dons	2 185.—	
Prix et bourses	1 300.—	
Autres charges association	2 646.—	
Contributions		119.50
Information	2 669.90	
Assemblée générale, Montreux 1969	359.40	
Vente de normes SIA		35 027.35
Vente de normes USPR-CRB		69.—
Participation Série de prix		2 259.75
Honoraires, prestations secrétariat		12 149.40
Honoraires SVIA sur cours		9 750.—
Cotisations SVIA		42 560.55
Cotisations Maison SIA		6 800.—
Cotisations <i>Bulletin technique</i>		12 829.90
Produits divers		768.60
Virement compte Capital		8 046.90
	131 380.95	131 380.95

8.2 Bilan au 31 décembre 1968

	ACTIF	PASSIF
Caisse	399.25	
CCP	11 511.05	
Banque — carnet CFV	5 258.05	
Titres	12 050.—	
Titres Maison SIA	16 900.—	
Débiteurs cotisations 1968	1 179.—	
Débiteurs cotisations 1967	115.—	
Débiteurs cotisations 1966	105.—	
Débiteurs cotisations 1965	370.—	
Autres débiteurs	2 456.05	
Stock normes SIA	3 854.30	
Stock normes USPR-CRB	1 317.90	
Mobilier et matériel	19 554.95	
Stock matériel de bureau	800.—	
Actifs transitoires	12 339.—	
Créanciers		42 730.85
Emprunts à long terme		7 064.65
Passifs transitoires		12 378.20
Capital		12 835.85
Réserve sur débiteurs		1 000.—
Fonds prix et bourses		7 000.—
Fonds du centenaire		5 200.—
	88 209.55	88 209.55

8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1968

BUDGET 1968

<i>Recettes</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes 1968</i>
Résultat cotisations	42 000.—	42 560.55
Résultat vente de normes	9 000.—	8 804.60
Prestations cours et conférences	9 000.—	9 750.—
Prestations secrétariat général	8 000.—	6 075.30
Caisse maladie	5 000.—	6 074.10
Série de prix	2 000.—	2 259.75
Produits divers	—	768.60
Contributions	—	119.50
	75 000.—	76 412.40
<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes 1968</i>
Appointements	33 000.—	33 405.35
Loyers et charges	7 000.—	6 729.10
Frais de bureau	15 000.—	15 478.55
Divers administration	5 000.—	5 545.80
Honoraires	2 500.—	2 450.—
GA	3 000.—	2 695.45
GI	1 000.—	1 018.50
Autres charges association	3 000.—	5 740.70
Frais délégués, membres commissions	500.—	110.85
Subsides, fonds, prix et bourses	2 500.—	3 485.—*
Amortissement	2 000.—	2 000.—
	74 500.—	78 659.30
	* Dont Fr. 1000.— à charge du compte Prix et Bourses	

8.4 Rapport de vérification des comptes. Exercice 1968

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 1968, nous avons procédé, le vendredi 21 février 1969, à l'examen des comptes de la SVIA pour l'exercice 1968.

Ces comptes, tenus par M^{me} M. C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même.

Les postes du bilan et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Nous constatons avec satisfaction l'amélioration progressive du poste des cotisations arriérées, qui est pratiquement à jour.

Nous nous plaignons à signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire, et nous en remercions sincèrement M^{me} Bonhôte.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs :

C. LUINI, ingénieur civil.
S. KRAYENBÜHL, ingénieur forestier.

8.5 Budget 1969

RECETTES	
Résultat cotisations	Fr. 42 000.—
Résultat vente de normes	» 9 000.—
Prestations cours et conférences	» 9 000.—
Prestations secrétariat général	» 7 000.—
Caisse maladie	» 6 000.—
Série de prix	» 2 000.—
	Fr. 75 000.—
DÉPENSES	
Appointements	Fr. 35 000.—
Loyer et charges	» 7 000.—
Frais de bureau	» 16 000.—
Divers administration	» 6 000.—
Honoraires	» 2 500.—
GA	» 2 000.—
GI	» 1 000.—
Autres charges association	» 5 000.—
Frais délégués, membres commissions	» 500.—
Subsides, fonds, prix et bourses	» 3 000.—
Frais organisation assemblée générale SIA à Montreux	» 3 000.—
	Fr. 81 000.—

LES CONGRÈS

Physique des semi-conducteurs

Heverlée (Belgique), 1^{er}-6 septembre 1969

Ce cours d'été, organisé par le Laboratoire d'électronique (section de physique et d'électronique de l'état solide) de l'Université catholique de Louvain, sera donné, en français, à l'intention de tous ceux qui désirent acquérir et approfondir les notions physiques nécessaires à l'étude des dispositifs semi-conducteurs. Après une introduction à la mécanique quantique, il traitera des sujets suivants : théorie des bandes d'énergie, phénomènes de transport et application aux propriétés électriques magnétiques et thermiques, propriétés optiques et applications, propriétés de surface et applications. Des sujets plus spécialisés seront introduits sous forme de séminaires.

Inscription : avant le 15 juillet 1969.

Finance du cours : Fr. belges 6000.— (repas de midi compris).

Renseignements : Professeur F. Van de Wiele, Laboratoire d'électronique, 94, Kardinaal Mercierlaan, Heverlée (Belgique).

1^{er} Congrès européen de la Lumière

Strasbourg 1969

Sur l'initiative de l'Association française de l'Eclairage, les dirigeants des associations similaires européens ont décidé d'organiser un premier Congrès de la Lumière à Strasbourg, du 22 au 25 septembre 1969, dont le thème général est : *la lumière dans la vie de l'homme*.

Le comité directeur de ce premier congrès européen comprend actuellement huit pays et est présidé par M. le professeur Spieser, président de la Commission suisse de l'Eclairage (CSE).

Le but de ce congrès, qui se déroulera dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, est l'échange des informations pratiques et scientifiques sur la lumière naturelle et artificielle.

A partir de fin avril 1969, on pourra se procurer au Secrétariat de la CSE, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, les bulletins d'inscription.

Parallèlement à cette manifestation se tiendra à Paris, du 15 septembre au 6 octobre 1969, au Grand Palais, le *Salon international de la Lumière*.

Programmation dynamique

Lausanne, 24-26 mars 1969

Un cours d'Introduction à la programmation dynamique sera donné à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, du 24 au 26 mars 1969, sous l'égide de l'Institut de mathématiques appliquées et de l'Association suisse de recherche opérationnelle.

La programmation dynamique a pris une importance considérable parmi les méthodes mises en œuvre en recherche opérationnelle. Le but de ce cours est de fournir à un cercle plus large d'intéressés les moyens de l'utiliser pratiquement. Les concepts de la programmation dynamique y seront dégagés à partir d'exemples concrets ; les participants au cours auront ainsi un aperçu des domaines d'application de la méthode.

Les renseignements peuvent être obtenus à l'Institut de mathématiques appliquées de l'EPF, à Lausanne, 27, avenue de Cour.